



Ensemble, faisons fleurir Mons !
Participez à la végétalisation des façades du centre-ville de Mons

Chère Madame, Cher Monsieur,

Chère Commerçante, Cher Commerçant,

L'Agence de développement centre-ville de Mons (ADCVM) et la ville de Mons, lancent un beau projet pour embellir notre centre-ville : **végétaliser les façades** des commerces et habitations.

Imaginez des façades couvertes de verdure, des plantes grimpantes qui apportent fraîcheur, couleur et vie à nos rues... Ensemble, créons un centre-ville plus joli, plus accueillant et plus respectueux de l'environnement !

Pourquoi végétaliser vos façades ?

- Mettre en valeur l'architecture : les plantes grimpantes apportent charme et caractère aux bâtiments, pour un centre-ville plus harmonieux et attrayant.
- Améliorer la qualité de vie : la végétation purifie l'air, atténue les îlots de chaleur et favorise la biodiversité, contribuant ainsi à un environnement plus sain.
- Renforcer le lien social : en embellissant ensemble notre ville, nous participons à créer un espace commun plus chaleureux, propice aux échanges et à la convivialité.

Un accompagnement complet

L'ADCVM vous accompagne à chaque étape de ce projet. Nous prenons en charge, avec la collaboration de la Ville de Mons :

- L'installation de la fosse de plantation,
- La fourniture de la plante,
- La supervision de sa mise en place,
- Ainsi que des conseils personnalisés pour son entretien.

Vous êtes locataire ? N'hésitez pas à transmettre cette lettre à votre propriétaire afin qu'il puisse également participer au projet.

Comment participer ?

Il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous et de nous le renvoyer dûment complété.

Nous reprendrons rapidement contact avec vous pour vous guider dans les différentes étapes et vous apporter tout le soutien nécessaire à la concrétisation de cette belle initiative.

Nous espérons que cette action rencontre vos attentes et nous vous prions d'agréer, chères commerçantes, chers commerçants, Chère Madame, Cher Monsieur, nos sincères salutations.

Hilale **HENINI**
Directeur

Agence de développement centre-ville de Mons asbl - 14, rue de la Seuwe- 7000 Mons

Tél : +065 40 58 85 - accueil@monscentreville.be - N° entreprise / TVA BE 0462.428.989 - RPM MONS



Talon réponse - Projet de végétalisation des façades du centre-ville de Mons

Adresse complète de votre immeuble :

Je suis propriétaire/locataire (cochez la case correspondante) :

Propriétaire Usufruitier Emphytéote (Co)propriétaire Locataire

NB : Dans le cas où vous n'êtes pas le propriétaire du bien, merci de joindre le document attestant l'accord du propriétaire du bien ainsi que ses coordonnées personnelles. En cas de (Co)propriété, merci de joindre une attestation d'autorisation de tous les (co)propriétaires ainsi que leurs coordonnées personnelles. N'oubliez pas de le joindre au dossier :

Je suis intéressé(e) par l'installation de (cochez la case correspondante) :

- La glycine (*Wisteria sinensis*)
- La clématite
- Le rosier grimpant
- La bignone de Virginie
- Le chèvrefeuille d'hiver ou odorant (*Lonicera fragrantissima*)
- Le houblon (*Humulus lupulus*)
- La vigne vierge (*Parthenocissus tricuspidata*)

Nom et prénom :

Adresse email :

Numéro de GSM :

Conditions d'éligibilité (voir en détail le règlement via notre site web) :

Pour pouvoir formuler la demande d'installation d'une plante grimpante, le demandeur doit :

- Fournir une description du projet
- Fournir une photo de la façade
- Posséder la qualité de propriétaire, d'usufruitier, d'emphytéote ou de (co)propriétaire de l'immeuble au pied duquel est prévu l'installation.
- En cas de copropriété, l'accord de l'ensemble des copropriétaires sera requis.
- A défaut de posséder l'une de ces qualités, le demandeur doit joindre à la demande de soutien l'accord écrit du ou des titulaires des droits réels susmentionnés sur l'immeuble concerné.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons que vos données personnelles ne seront utilisées que dans le cadre du projet de végétalisation des façades du centre-ville de Mons. Elles ne seront ni communiquées à des tiers, ni cédées, ni vendues.

Pour consulter le règlement et les conditions complètes du projet, veuillez le télécharger sur : www.monscentreville.be ou sur demande à : accueil@monscentreville.be